



VB *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 89 > Septembre/Octobre/2020

DÉPLACEMENT, ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE
ET CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

FINANCES, ÉCONOMIE ET COMMERCE LOCAL

URBANISME, AMÉNAGEMENT ET HABITAT

ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE,
SPORTS ET CULTURE

CITOYENNETÉ ET PARTICIPATION

SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
ET VIE DES QUARTIERS

SENIORS ET GRAND ÂGE

GRAND FORMAT

La commune en action

Les commissions municipales



6

ACTU

Portraits

Deux Villardiennes à l'honneur



15

V•B et VOUS

PLU

Vers plus de simplicité



17

CULTURE

CSC Brignoud

Une rentrée
tout en nouveautés

9

11

Commémoration

24 août

76 ans de la libération... en petit comité
C'est en comité restreint et sur fond de crise sanitaire que la Ville a célébré le souvenir de sa libération, le 24 août dernier. 76 ans après le départ des troupes nazies des rues villardiennes, le Maire Patrick Beau et Cyrille Tintillier, 6^{ème} adjoint et correspondant défense, ont procédé aux traditionnels dépôts de gerbes sur les Monuments aux morts de Brignoud et de Villard-Bonnot centre. Un moment solennel partagé avec les représentants des associations d'anciens combattants (Souvenir Français, ANAMG, et UNC Belledonne-Vercors). Le discours d'André Micottis (UFAC) rappela à l'assemblée masquée, les événements tragiques de cette liberté durement acquise. ●



19 février

Forum des associations

Les associations s'adaptent pour bien vous accueillir

Tennis ? Gym, yoga ou pilâtes ? Ballon rond, ovale ou palet ? Du théâtre peut-être ou des loisirs créatifs ? Le tissu associatif villardien est riche et expose sa diversité chaque année la semaine de la rentrée scolaire, lors du Forum des associations. D'abord prévue dans le gymnase Jean-Jaurès, l'édition 2020 a dû rapidement s'adapter aux recommandations préfectorales en investissant les deux cours de l'école Jules-Ferry (Nord et Sud). Munis de masques et de gel hydroalcoolique, les Villardiens sont venus nombreux découvrir les activités de nos clubs. ●



3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal septembre 2020



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau

Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Photos : © images-et-reves.fr / Service communication / Le Grésivaudan / Shutterstock

Comité de lecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, F. Dufort, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ•COM - Seyssinet-Pariset • Impression : COQUAND

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





**Chères Villardiennes,
Chers Villardiens,**

Comme chaque année, les mois de septembre/octobre sont les symboles de la reprise, d'un nouveau rythme, après une pause durant la période estivale.

J'espère donc que vous avez pu mettre à profit ce temps de pause pour partager quelques bons moments en famille, amis ou voisins durant cette période.

Pour votre équipe municipale, c'est sa première rentrée, et comme dirait l'expression « il y a du pain sur la planche » !

Cette rentrée est aussi marquée par ce contexte toujours très particulier « Covid », avec les obligations sanitaires qu'il entraîne.

Pour parler des effets, de nombreux grands rassemblements culturels, sportifs et animations ont été impactés. Des cérémonies commémoratives en huis-clos, un 14 juillet – conjointement organisé avec la commune du Versoud – annulé, les repas de quartiers, véritable lieu et temps d'échanges avec vous, prévu initialement cet automne reportés...

Bref, nous ne comptons plus le nombre d'événements qui n'ont pu être tenus ou qui sont modifiés dans leurs configurations initiales.

L'organisation des activités, professionnelles, sociales et de notre propre quotidien est aussi affectée. Hélas aussi, elle se traduit par l'observation d'un ralentissement économique et parfois, très concrètement par le constat de nombreux retards sur des travaux, comme ceux de l'école République, la rue Pégoud, la gendarmerie.

Fort heureusement, tout n'est pas impacté ! Ainsi, j'espère donc que vous trouverez un peu de temps et prendrez plaisir à parcourir ce numéro du VB info, riche en informations sur les actualités de cette rentrée.

Avec mes profonds respects, bonne lecture et bonne rentrée !

ACTUALITÉS 4-8

Covid-19: point infos
Païement de proximité... chez son buraliste
Les associations vous informent
2 Villardiennes à l'honneur !
Environnement: apiculteurs, MSA, encombrants...
Interco': Soutenir les entreprises locales
Chantier éducatif

GRAND FORMAT 9-11

Les commissions municipales
Comprendre et connaître

V•B et VOUS 12-16

Scolaire: une rentrée particulière
CCAS: l'analyse des besoins sociaux
Chantiers urbains... les chantiers en cours
PLU: vers plus de simplicité
Économie: un annuaire en ligne et commerces

CULTURE & LOISIRS 17-20

CCAS: une rentrée tout en nouveautés
Maison Bergès: exposition Cappiello
Espace Aragon: « Le passage »
À vos agendas: Bergès, Aragon, Commune...

LIBRE EXPRESSION 21

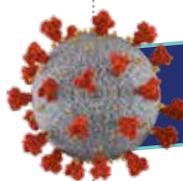
EN PRATIQUE 22

Patrick Beau
Maire de Villard-Bonnot





[Covid-19]



Point infos

Accueil en Mairie

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Permanence de l'état civil

Mardi soir de 17 h à 18 h 30
Samedi de 9 h à 12 h

Consignes à respecter

**Les services municipaux reçoivent
uniquement sur rendez-vous**

Contact : 04 76 45 79 45

**Port du masque obligatoire
dès 11 ans**

Réouverture des salles communales

La reprise des activités se poursuit. Ainsi, les salles communales rouvrent leurs portes aux habitants. Toutefois, cette décision s'accompagne de règles sanitaires supplémentaires qu'il faudra respecter pour profiter de ces espaces clos. Les associations ont quant à elles un protocole sanitaire adapté à leurs activités. Faisons le point :

- ➔ le port du masque est obligatoire ;
- ➔ respecter les distances entre les personnes ;
- ➔ appliquer les gestes barrières ;
- ➔ l'événement doit être sous la responsabilité d'un organisateur identifié ;
- ➔ seule la capacité d'accueil en termes de places assises est autorisée ;
- ➔ Les activités festives (anniversaires, baptêmes, mariages), ne sont pas autorisées.

Le port du masque

L'obligation de porter un masque se généralise. À l'heure actuelle, à Villard-Bonnot **le masque est obligatoire pour les adultes et les enfants à partir de 11 ans** :

- dans un rayon de 25 mètres autour des établissements scolaires et des lieux d'accueil de mineurs ;
- dans les espaces publics clos (depuis le 20 juillet, décret pris le 17.07 et publié le 18.07 au Journal Officiel). Sont concernés : la mairie, les salles associatives, les écoles, l'agence postale communale de Lancey, les gymnases, les magasins, les restaurants, les hôtels, les gares... (toute la liste sur le site [Solidarités-Santé] du gouvernement.



- sur les marchés plein air, trocs, puces, braderies et vide-greniers en Isère... (depuis le 25 août 2020 par Arrêté préfectoral n° 38-2020-08-25-001). ●

Restez informé !

Un "Point infos" est mis à jour
régulièrement !

Consultez le directement sur le site de la ville [villard-bonnot.fr] en indiquant "covid" dans le bouton "recherche".



ou depuis votre smartphone ou tablette grâce à l'application mobile gratuite « Villard-Bonnot ». Le petit plus ? Soyez alerté en temps réel avec la notification « Point Info ».



[Finances]

Le paiement de proximité

régler certaines factures chez son buraliste

**Des amendes à la crèche,
de la cantine à l'hôpital,
les factures du quotidien peuvent
dorénavant être payées chez
certains buralistes agréés.**



www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

Ce nouveau service de paiement de proximité va permettre aux usagers qui le souhaitent de régler leurs petites factures ou petits impôts au plus près de leur domicile et à des horaires élargis.

Depuis le 28 juillet, vous pouvez payer vos factures du quotidien en espèces ou en carte bancaire, dans les bureaux de tabac partenaires partout en France. Attention, les chèques sont refusés.

À Villard-Bonnot, à l'heure où nous imprimons ce journal, seul le Tabac-presse-loto de Brignoud propose cette option (9, bd. de la Libération).

Pour l'essentiel de ces factures, le règlement est possible jusqu'à 300 € en espèces et sans limitation en carte bancaire. Concernant les impôts, la limite est aussi fixée à 300 € maximum. Sont donc concernés la contribution à l'audiovisuel public, les petites taxes d'habitation ou foncières, tous les impôts qui présentent le QR code prévu à cet effet.

Comment cela fonctionne ?

L'usager devra simplement s'assurer que :
1/ son avis ou sa facture comporte un « QR code » ;
2/ la mention « payable auprès d'un buraliste » figure bien dans les modalités de paiement.
Si ce n'est pas le cas, la facture doit être réglée selon les modalités habituelles indiquées sur le document.

Une fois chez votre buraliste...

Un buraliste agréé est reconnaissable par l'affiche apposée sur sa devanture. L'usager, muni de sa facture, scanne son QR code puis paye. Le paiement est réalisé en toute confidentialité à l'aide d'un terminal sécurisé de la Française des Jeux. Il n'est pas nécessaire de confier sa facture au buraliste et celui-ci n'a accès à aucune information de nature personnelle. ●

L'Université Intercommunale Grésivaudan fait sa rentrée



La situation sanitaire exceptionnelle et les mesures gouvernementales ont amené l'UICG à arrêter toutes ses activités dès le milieu du mois de mars afin de protéger la santé des adhérents et des membres de l'association. Cependant, les cours ont pu s'achever avec l'envoi de supports ou par des moyens techniques adaptés (vidéo conférences). Mais rien ne saurait barrer le passage au savoir ! Aussi l'équipe de l'UICG revient pour la saison 2020-2021 avec un programme riche de plusieurs nouveautés. N'hésitez pas à le consulter sur le site de l'association ou à contacter les référents locaux que sont Anne-Marie Prost et Gilbert Garcin. ●

 www.uicg.fr
anne-marie.prost@uicg.fr / 06 44 23 46 07
gilbert.garcin@uicg.fr / 06 23 60 11 58

Cadres Seniors Bénévoles recherche des bénévoles

Cette association regroupe des dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui ont pour objectif de mettre bénévolement leurs expériences et leurs disponibilités.

- **Aux dirigeants d'entreprises ou d'associations**, CSB offre l'expérience d'une quarantaine d'anciens dirigeants dans des domaines très variés tels que la gestion de projets industriels, la finance, le développement stratégique, les normes de qualité, le marketing, les ressources humaines etc. La connaissance concrète qu'ils ont des divers types de problèmes d'entreprises et leur disponibilité sont des ressources précieuses.
- **Aux porteurs de projets de création ou de reprise**, CSB offre un accompagnement sur mesure pour réussir, accompagnement allant de l'idée initiale à la réalisation du projet et réunissant toutes les compétences nécessaires, de l'ingénieur au juriste.
- **Aux étudiants**, CSB offre une aide dans la rédaction de CV et lettre de motivation. L'Association organise aussi des simulations d'entretien de recrutement.
- **Aux cadres en reconversion ou en recherche d'emploi**, les conseillers CSB offrent un accompagnement personnalisé.

Vous appartenez à une de ces catégories et avez besoin d'être soutenu ? Vous êtes un cadre à la retraite avec un peu de temps disponible et ne voulez pas laisser dépérir votre acquis professionnel ? CSB vous offre une opportunité de rester actif, utile aux jeunes tout en restant libre de choisir vos missions. ●

 Yves Roulet :: 04 76 04 76 54
cadres.seniors.benevoles@gmail.com
www.cadres-seniors.com

[Médiathèque]

Fin des travaux... bienvenue dans le nouveau pôle Froges de la médiathèque intercommunale

Après de longs mois de travaux, le troisième pôle de la médiathèque intercommunale a le plaisir d'accueillir à nouveau ses adhérents depuis le 25 août ! ●

Située dorénavant dans la rue Gambetta, derrière l'église, sur la commune de Froges, **la médiathèque est ouverte :**
- le mardi et le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30
- le samedi de 10 h à 12 h.

Restez connecté avec votre médiathèque intercommunale Villard-Bonnot / Froges :

 www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr
 Médiathèque Froges Villard-Bonnot

[Associations]

Elles vous informent

le **CHIFFRE**
689

Villard-Bonnot compte 689 logements sociaux sur son territoire. Ils sont répartis sur 22 groupes immobiliers entre Brignoud, Villard-Bonnot centre et Lancey.



Contactez le Pôle logement ? Facile !

04 76 45 79 55
polelogement@villard-bonnot.fr

[Isère]

Une aide départementale pour soutenir les associations !



Le Département de l'Isère vient en aide aux associations qui ont pu être confrontées à des difficultés budgétaires générées par la crise sanitaire du COVID 19. En effet, lors de l'assemblée départementale du 26 juin 2020, un plan de soutien exceptionnel aux acteurs associatifs a été voté. Le montant de l'enveloppe s'élève à 30 millions d'euros. Les structures éligibles sont toutes les associations du département dont l'équilibre financier est fragilisé par les conséquences du COVID 19. L'association doit justifier d'une perte de recettes fragilisant son équilibre financier (annulation d'événements, non-réalisation de prestations...) et/ou d'une augmentation de dépenses liée à un surcroît d'activité (achat de matériel de protection non budgété, mobilisation de moyens spécifiques...). ●

 www.isere.fr/aides-aux-associations

[Portraits]

Micheline Bonnet

Villardienne et... centenaire !

2 Villardiennes à l'honneur !

C'est entourée de sa famille que Micheline Bonnet, née Chassande-Patron, a célébré comme il se doit son centième printemps le 15 juillet dernier. Originaire de La Ferrière-d'Alleverd, Micheline est une enfant du pays.

Les sommets de Belledonne, ses sentiers, ses pistes enneigées, elle les connaît par cœur. Comment pourrait-il en être autrement pour celle qui pratiquait le ski alpin et la randonnée de haute montagne jusqu'à ses 93 ans ? Mais si les sommets ont rythmé ses loisirs, c'est aux côtés d'Edmond Bonnet que Micheline partagea les plus beaux moments de sa vie. Ensemble, ils s'engagèrent sur le chemin de la vie, comptant l'un sur l'autre, jusqu'à célébrer leurs noces de diamant, peu de temps avant le décès d'Edmond. 60 années d'une union qui fut embellie par la naissance de leurs trois enfants : Marie-Thérèse, Catherine et Jean-Pierre. C'est en 1971, que le couple emménagea à Villard-Bonnot. Edmond assurait alors la direction de l'ensemble des centrales hydroélectriques de Belledonne, du

Grésivaudan et de l'Oisans. De son côté, Micheline élevait ses enfants et se passionnait pour les arts ménagers. Aujourd'hui, la famille s'est agrandie. Micheline est désormais la doyenne et veille sur ses 3 petits-enfants et ses 5 arrière-petits-enfants. ●



© Famille Bonnet

Alexandra Munier

Le trail comme passion



De Villard-Bonnot à la Réunion... Quand le sport est une passion, on peut être amené à vivre des moments uniques, se dépasser et accomplir de véritables prouesses. Ce n'est pas Alexandra Munier qui dira le contraire !

Cette Lancynoise de 42 ans, membre du club « Grésicourant », est une passionnée de trail, une sportive accomplie. À son actif, Alexandra compte plusieurs participations réussies à des événements comme l'ultra trail du Beaufortain (105 km) en 2018 où elle décroche la première place, ou encore le Hight trail Vanoise (70 km) en juillet 2019, où elle finit première en duo.

Aujourd'hui, une autre performance vient compléter son tableau : le grand raid 2019 de La Réunion. Alexandra s'est une fois de plus illustrée lors de l'épreuve du trail de Bourbon. Cette course était un véritable challenge : avec un départ de nuit (21 h), un dénivelé positif de 6 468 m et pas moins de 115,3 km, la jeune femme a ainsi relié Cilaos à Saint-Denis via notamment le piton des neiges. Le parcours, elle l'effectua en 23 heures 7 minutes et 13 secondes. Alexandra Munier obtient alors la 53e place au classement général sur les 847 participants classés pour un trail qui comptait 1 562 inscrits ; 5e place féminine et première place pour la catégorie Master Féminine de la course. Félicitations ! ●



© D.R.



Apiculteurs Déclarez vos ruches dès aujourd'hui !

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Cette année, les apiculteurs sont invités à réaliser l'opération depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 31 décembre 2020.

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site [agriculture] du Gouvernement.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le service d'assistance aux déclarants par courriel ou téléphone.

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre). ●

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr
assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
01 49 55 82 22



« Mieux vivre en milieu rural »

L'appel à projet jeune de la MSA Alpes du nord

Envie de faire bouger les choses autour de vous ? Il n'est pas trop tard pour répondre à l'appel à projet jeunes de la MSA Alpes du Nord.

L'idée est simple. Présentez un projet s'inscrivant dans la thématique « culture », « santé » ou « vivre ensemble » et ayant pour objectif le développement social local. Les critères de sélection sont votre implication, l'impact de votre action sur le territoire, la dimension solidaire du projet, son originalité et sa qualité. Si votre idée est retenue, la MSA Alpes met à votre disposition une bourse (pouvant aller jusqu'à 5 000 €) pour réaliser des actions concrètes sur la commune.

Comment participer ?

Retirez le règlement et le dossier de candidature auprès de la MSA. Un projet est porté par un groupe d'au moins 3 jeunes âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.

Attention... date limite de dépôt des candidatures : 25 novembre 2020. ●

 alpesdunord.msa.fr / 04 79 62 87 40



UTILE !



Encombrants ?

Pensez au ramassage organisé par votre commune !

Suite à un déménagement, à des travaux, ou à un grand ménage de rentrée, il n'est pas rare de se retrouver avec des objets trop lourds ou trop grands pour son véhicule. Dès lors, le voyage vers la déchetterie la plus proche devient un véritable casse-tête ! Pas de panique, les services techniques de la ville vous aident ! Tous les ans, 5 ramassages d'objets encombrants sont programmés. Ce service est gratuit et simple. Il s'adresse également aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Prenez impérativement contact avec l'équipe pour être inscrit sur la tournée de notre camion. Les objets sont récupérés devant votre domicile. ●

 **Pour cette fin d'année 2020 plus qu'une seule date disponible : mercredi 18 novembre**

 04 76 45 79 45 / services.techniques@villard-bonnot.fr



[Entreprises]

Cotisation foncière des entreprises soutenir les entreprises locales

Afin de soutenir les secteurs en difficulté et d'encourager la relance économique, le Gouvernement via la loi de finances rectificative adoptée le 23 juillet, met en œuvre une nouvelle mesure permettant aux communes et intercommunalités qui le souhaitent d'accorder un dégrèvement de 2/3 du montant de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et de l'événementiel.

Les collectivités avaient jusqu'à la fin juillet pour délibérer et décider d'activer ou non cette possibilité. Lors du conseil communautaire du 21 juillet, Le Grésivaudan a adopté à l'unanimité cette mesure d'allègement de la fiscalité locale. Le dégrèvement s'appliquera aux entreprises

qui ont réalisé un chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur à 150 millions d'euros sur la période de référence fiscale et qui exercent leur activité principale dans les secteurs suivants : tourisme, hôtellerie, restauration, sport, culture, transport aérien et événementiel, particulièrement affectées par les conséquences économiques et financières de la crise sanitaire due à la Covid-19. Pour chaque contribuable, le dégrèvement accordé au titre de l'année 2020 sera pris en charge par l'État à hauteur de 50 % et le coût net pour l'intercommunalité est estimé à 135 000 € pour 2021.

À noter : le dégrèvement sera automatique, les entreprises n'auront à effectuer aucune démarche. ●

 www.economie.gouv.fr



[Ecologie]

Chantier éducatif sur les itinéraires de randonnée

Les impacts de notre passage sont visibles sur le milieu naturel que nous parcourons.

Tout au long de la montée en direction du lac du Crozet, on constate une érosion de la végétation, particulièrement marquée dans le secteur des « lacets », où fourmillent plusieurs raccourcis créés par notre activité sportive et de loisirs. Jusqu'à 35 000 passages sur cet itinéraire sont dénombrés pendant l'été !

La communauté de communes Le Grésivaudan a souhaité mener un programme de travaux réalisés sous forme de chantier éducatif, permettant de fermer l'accès à ces raccourcis.

Cette action, mise en œuvre par l'association de prévention spécialisée Apase et de l'association Synergie chantiers éducatifs, propose à des jeunes du bassin grenoblois et du Grésivaudan une première expérience de travail en amont de l'insertion professionnelle. Le chantier a débuté le 29 juin et a duré une semaine. Il a mobilisé 4 jeunes, supervisés par 3 encadrants.

Cette opération est le fruit d'un partenariat entre Le Grésivaudan, le Département de l'Isère et les associations Apase et Synergie chantiers éducatifs. ●

La communauté de communes Le Grésivaudan a souhaité mener un programme de travaux réalisé sous forme de chantier éducatif...



www.imagesectreves.fr



GRAND
FORMAT

La commune en action

Dans la continuité du numéro 88, le VB.infos poursuit sa présentation du nouveau Conseil municipal, installé le 4 juillet 2020.

Ce Grand Format vous propose donc cette fois-ci de s'intéresser aux différents rouages permettant le fonctionnement de la collectivité.

En effet, pour administrer la Commune, le Conseil municipal dispose de plusieurs outils et leviers. Parmi eux, les commissions municipales.

Focus.

Les commissions municipales



Quelques mots de...



Patrick Beau
Maire de Villard-Bonnot

« Comme vous pouvez l'observer, les premières étapes dans les installations de nos premiers conseils municipaux sont la mise en place de « commissions ». Il en est de même pour l'échelon intercommunal avec la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Vous pouvez vous poser légitimement la question : « A quoi servent-elles ? »

Réglementairement, elles sont inscrites dans l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Destinées à faciliter le fonctionnement du Conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations, les commissions ont un rôle consultatif. Pour Villard-Bonnot, j'ai souhaité la création de 9 commissions internes sur les thématiques relevant des compétences communales et sur lesquelles nous pourrions agir pour développer nos actions.

De façon très pratique, elles ont été mises en place lors du vote du Conseil municipal du 16 juillet. Elles sont composées chacune de 9 membres élus, disposés à donner de leur temps. Ces commissions se réuniront selon des rythmes réguliers. Nous les voulons dynamiques et constructives car je souhaite qu'elles puissent être force de propositions.

Profitant de ces véritables lieux d'échanges et d'exercice de notre démocratie participative, vos élus, avec l'appui des services concernés, sont donc prêts à travailler sur des sujets très concrets d'amélioration de notre ville. » ●

Comprendre...

Que sont les commissions municipales ?

Les commissions sont des groupes d'étude créés par le Conseil municipal. Elles sont chargées d'examiner des questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles traitent d'ailleurs des affaires d'intérêt local dans des domaines tels que le social, le scolaire, l'aménagement du territoire, l'environnement ou encore le logement et les festivités.

Constituées pour la durée d'un mandat, soit 6 ans, les commissions municipales ne sont composées que de conseillers municipaux. Cette répartition doit d'ailleurs respecter obligatoirement (pour les communes de plus de 1 000 habitants) le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Pour chaque commission, le Maire est, de droit, le président. ●

Rôle & fonctionnement

En tant que groupe d'étude, les commissions municipales ont un rôle consultatif. Elles se limitent donc à l'examen préparatoire des affaires qui seront soumises au Conseil municipal.

Si elles ont la possibilité d'émettre des avis ou des propositions au Conseil, elles ne disposent en revanche d'aucun pouvoir propre. Rappelons, en effet que seul le Conseil municipal est compétent pour régler, par délibérations, les affaires de la Commune.

À propos de leur fonctionnement, il faut savoir que les commissions ne peuvent être convoquées que par le Maire. Chaque commission compte également un vice-président. Il intervient en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, et se charge aussi de l'ordre du jour. Il fait avancer les discussions, tranche, puis rapporte et détaille le sujet lors du Conseil municipal. Il lui incombe également la responsabilité de fixer les dates de réunions et peut faire venir des intervenants extérieurs pour avis. ●



Le 8 septembre, la commission urbanisme aménagement & habitat s'est réunie

Fraîchement élu en juin dernier, le nouveau Conseil municipal a constitué, dans ses premières séances, 9 commissions municipales. La première convoquée fut la Commission « Urbanisme, aménagement et habitat ».

Ainsi, dans la salle du Conseil, le Maire Patrick Beau et le vice-président Frédéric Ceva (2^{ème} adjoint, chargé de l'urbanisme), ont souhaité la bienvenue aux membres (cf. : page suivante) et aux techniciens présents.

Durant près de 2h30, les conseillers ont abordé plusieurs dossiers tels que les permis de construire (logements collectifs) accordés, la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou encore les projets de rénovation et de réhabilitation de bâtiments publics. ●





Connaître les 9 commissions villardiennes

COMMISSION

Déplacement, environnement et développement durable

Élus de la majorité :

Hervé Lenoire, Bruno Goninet, Myriam Simonazzi, Pascale Languille, Frédéric Ceva, Bruno Vilotitch, Hervé Dubouchaud

Élus de la minorité :

Jean-Pierre Miozzo, Yann Oroy

COMMISSION

Scolaire, périscolaire et conseil municipal jeunes

Élus de la majorité

Myriam Simonazzi, Saliha Arrada, Pascale Languille, Julien Calloux, Jérôme Biglia, Joëlle Cacciatore, Cyrille Tintillier

Élus de la minorité

Soraya Boumechache, Gisèle Minassian

COMMISSION

Finances, économie et commerce local

Élus de la majorité

Patricia Baga, Pascal Valverde, Jérôme Biglia, Hervé Dubouchaud, Florence Cloitre, Arnaud Bernard, Clara Monteil

Élus de la minorité

Denise Dedeбат, Alain Jolly

COMMISSION

Urbanisme, aménagement et habitat

Élus de la majorité

Frédéric Ceva, Hervé Lenoire, Hervé Dubouchaud, Bernard Baracco, Clara Monteil, Florence Cloitre, Bruno Goninet

Élus de la minorité

Jean-Pierre Miozzo, Yann Oroy

COMMISSION

Animation, vie associative, sports et culture

Élus de la majorité

Patricia Baga, Julien Calloux, Arnaud Bernard, Pascale Languille, Pascal Valverde, Sabine Larriu, Joëlle Cacciatore

Élus de la minorité

Jean-Pierre Miozzo, Yann Oroy

COMMISSION

Citoyenneté et participation

Élus de la majorité

Arnaud Bernard, Pascal Valverde, Saliha Arrada, Pascale Languille, Jérôme Biglia, Patricia Baga, Cyrille Tintillier

Élus de la minorité

Soraya Boumechache, Yann Oroy

COMMISSION

Solidarité et cohésion sociale

Élus de la majorité

Saliha Arrada, Clara Monteil, Cyrille Tintillier, Florence Cloitre, Joëlle Cacciatore, Pascal Valverde, Brigitte Balbo

Élus de la minorité

Gisèle Minassian, Alain Jolly

COMMISSION

Tranquillité publique et vie des quartiers

Élus de la majorité

Cyrille Tintillier, Jérôme Biglia, Bruno Vilotitch, Bernadette Sorace, Brigitte Balbo, Joëlle Cacciatore, Sabine Larriu

Élus de la minorité

Yann Oroy, Alain Jolly

COMMISSION

Seniors et grand âge

Élus de la majorité

Clara Monteil, Saliha Arrada, Florence Cloitre, Joëlle Cacciatore, Brigitte Balbo, Frédéric Ceva, Jérôme Biglia

Élus de la minorité

Gisèle Minassian, Denise Dedeбат

[Scolaire]

Une rentrée des classes particulière

Effectifs 2020-2021

81

Pasteur
3 classes

98

Victor-Hugo
4 classes

63

République
3 classes

Ecoles maternelles **242 élèves**
(-34 élèves par rapport à 2019)

283

Jules-Ferry
10 classes

199

Libération
9 classes

Ecoles élémentaires **482 élèves**
(-7 élèves par rapport à 2019)

Le 1^{er} septembre, ils étaient nombreux à reprendre le chemin des salles de classe à Villard-Bonnot. Sur fond de crise sanitaire, la rentrée s'est malgré tout déroulée dans de bonnes conditions. Certes, le masque et les gestes barrières font désormais partie du quotidien des écoliers, mais ils n'ont pas empêché les rires et la joie des retrouvailles dans les établissements.



Bienvenue à...

Cette rentrée 2020, deux nouveaux enseignants rejoignent les équipes pédagogiques des écoles villardiennes. Du côté des élémentaires, nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Daumesnil. Elle est en charge des élèves de CM1 à l'école Jules-Ferry. Du côté des maternelles, l'école Victor-Hugo accueille M^{me} Desbiolle. Nous lui souhaitons également la bienvenue! ●

A LA LOUPE

Le nouveau portail famille

À chaque rentrée son lot de nouveautés et du côté de la vie scolaire, c'est le portail famille qui s'est refait une beauté. En développement tout l'été, la nouvelle version a fait son apparition à la fin du mois d'août. Comme l'explique Olivier Barré, responsable du service scolaire, « la nouvelle interface est l'une des conséquences positives du changement de notre logiciel interne de travail. Ce dernier étant vieillissant, nous avons opté pour une version plus performante et moderne ». Effectivement, le portail famille 2020 offre quelques améliorations appréciables pour ses utilisateurs. Parmi elles, retenons entre autres un affichage dit « responsive », c'est-à-dire qu'il s'adapte à la taille de l'écran du support sur lequel il s'ouvre. Autre point fort, désormais les parents pourront consulter leurs factures périscolaires directement sur la plateforme. Un avis leur sera envoyé par mail, les informant de la présence d'une nouvelle facture sur leur espace. ●



Quelques mots de...



Myriam Simonazzi

5^{ème} adjointe
chargée de l'Éducation
et de la jeunesse

« Résidant à Villard-Bonnot depuis plusieurs années, mes enfants ont fréquenté les écoles République et Jules Ferry. Je me suis alors beaucoup investie dans les associations de parents d'élèves et suis à l'origine de la création du Sou des Écoles. Avec les autres parents et grâce à l'écoute de Saliha Arrada, à l'époque chargée des affaires scolaires, nous avons pu mettre en place des actions qui perdurent encore à ce jour.

Aujourd'hui, adjointe en charge de l'éducation et la jeunesse au sein de la nouvelle équipe, c'est avec beaucoup d'honneur et de volonté que je porte ces nouvelles missions. Notre première rentrée scolaire avec Patrick Beau, nous a permis de prendre contact avec les enseignants et de vérifier l'impact des travaux dans les écoles. Je souhaite aussi aller à la rencontre du personnel des restaurants scolaires pour

bien comprendre les problématiques de l'évolution des pratiques.

Par exemple, alors que l'on observe une baisse du nombre d'élèves dans les classes, il nous faut prendre en compte la hausse des inscriptions pour les cantines. Ce constat nous conforte dans notre projet d'agrandissement du restaurant Henri Guillard, et de création d'un autre sur Victor-Hugo, plus adapté à l'accueil des maternelles.

D'autres sujets viendront compléter celui du scolaire au cours de ce mandat: nous réfléchissons, par exemple, à ouvrir l'accès au Conseil Municipal Jeunes aux collégiens ou encore à favoriser le lien intergénérationnel, tout en prenant en compte la crise sanitaire actuelle. En espérant que cette année scolaire se déroulera au mieux pour tous, je reste à votre disposition pour vous rencontrer». ●

[C.C.A.S.]

L'analyse des besoins sociaux

Un outil indispensable pour l'action sociale communale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en œuvre la politique sociale de la Municipalité sur son territoire. Il est en charge de l'aide sociale légale et propose également des aides sociales facultatives aux habitants.

Aussi, dans le but de répondre au mieux aux attentes de la population, le CCAS peut avoir recours à certains outils.

Pour cela, la nouvelle Équipe municipale procédera, dans les mois à venir, à une analyse des besoins sociaux (ABS).

Qu'est-ce qu'une analyse des besoins sociaux ?

Réaliser une analyse des besoins sociaux, revient en quelque sorte à dresser le portrait de la Commune à un instant T. Elle met en exergue les besoins collectifs de la population et tient compte des différents publics qui la composent. Autrement dit, les jeunes, les familles, les personnes handicapées, les seniors... L'ABS est donc un outil d'aide à la décision pour la Municipalité. Le plus souvent, elle compte tout d'abord un état des lieux de l'existant et permet l'évaluation de l'efficacité des actions déjà menées. Ensuite, des données sont recueillies et analysées par le biais d'enquêtes, de questionnaires auprès des habitants mais aussi en confrontant d'autres données issues d'organismes spécialisés (CAF, Conseil départemental...). S'en suit alors le traitement de ces informations. Une fois l'ABS terminée, un rapport synthétise et présente les conclusions. Il est alors dévoilé dans un premier temps aux membres du Conseil municipal, puis au Conseil d'Administration du CCAS.

Pourquoi ?

Tout simplement pour définir les meilleures actions sociales à mener sur la Commune. Cette analyse permet de promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté et enfin à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle est aussi révélatrice des enjeux du territoire communal. Ce dispositif est, en fin de compte, l'étape nécessaire qui précède la conception d'un plan d'action sociale prévu pour satisfaire les attentes des Villardiens. En identifiant les besoins sociaux, la Municipalité est alors en mesure d'apporter des solutions concrètes dans des domaines dont elle a la compétence (création de garderies, d'écoles, mise en place des transports en commun, facilitation de l'accessibilité aux bâtiments publics, ouverture des services à la personne...). Enfin, la réalisation d'une analyse des besoins sociaux renforce la coopération entre la Commune et les différents acteurs sociaux présents sur le territoire. ●



Quelques mots de...



Saliha Arrada

1^{ère} Adjointe

chargée du Pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel



« Pour ce mandat qui débute, j'ai l'honneur de piloter le pôle « solidarité, cohésion sociale, handicap, jeunesse et intergénérationnel », après 12 années passées au service des affaires scolaires villardiennes.

La nouvelle équipe municipale conduite par son Maire Patrick Beau fera de la solidarité, de la santé et des seniors un des axes majeurs de l'action communale. Nous nous sommes fixés pour objectif de développer les actions de solidarité et d'innover pour améliorer le cadre de vie des seniors et de l'ensemble des Villardiens. Il s'agira de favoriser les solidarités, la mixité sociale et les échanges entre les générations que nous traduisons par 11 engagements. Chacun d'eux sera décliné en actions concrètes et ne pourra faire l'économie de l'écoute et de la participation des Villardiens. À titre d'exemple, l'engagement portant sur l'adaptation des services sociaux aux évolutions se réalisera dans un premier temps par une analyse des besoins sociaux faisant appel aux différents acteurs sociaux du territoire, et débouchera sur les changements et ajustements nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Autre exemple : l'implantation d'une résidence pour seniors correspond à l'engagement d'accompagner les personnes fragilisées par une prise en charge de l'hébergement, la restauration, l'animation et les soins médicaux. 3^{ème} exemple d'engagement consistant à susciter des actions et événements intergénérationnels qui se réalisera par la mise en place d'ateliers (informatique, échanges de savoirs...) regroupant des jeunes et adultes villardiens. » ●

[Chantiers urbains]

FOCUS

Plusieurs chantiers sont en cours à Villard-Bonnot. Ce numéro de rentrée donne ainsi l'occasion de faire à la fois un point sur le sujet mais également de rencontrer **Hervé Lenoire, nouvellement élu 4^{ème} adjoint au Maire chargé des travaux villardiens.**



↑ Extension école République
↓ Bâtiment de la brigade-gendarmerie



Les chantiers en cours

Une attention particulière aux bâtiments scolaires

Du côté de l'école maternelle République, le chantier porte sur la création d'une extension, mais également sur des travaux d'aménagement du bâtiment existant. L'extension de 86 m² comprend le bureau du Directeur, un espace pour les ATSEM, un hall d'accueil et un local de rangement. Dans un avenir proche, l'entrée officielle de l'école se situera dans cet agrandissement. Quelques travaux dans l'école existante ont pu être réalisés pendant les vacances de février, mais confronté à la crise sanitaire, le chantier n'a repris qu'en mai. Les corps de métiers sont intervenus les mercredis pour faire le terrassement et poser une partie de la nouvelle clôture. Dès le mois de juillet, les choses s'accroissent avec l'intervention des électriciens, plombiers et plaquistes. Concernant le bâtiment existant, le chantier cible la mise aux normes PMR de l'établissement, l'agrandissement des sanitaires et du dortoir présent au rez-de-chaussée et la création d'un autre à l'étage. La totalité des travaux dans l'école existante ne sont pas achevés. Ils se poursuivent les mercredis, néanmoins l'établissement reste fonctionnel et en sécurité.

Direction Brignoud, au 1^{er} étage de l'école élémentaire Libération. Profitant de la période estivale, trois des cinq classes ont bénéficié d'une isolation supplémentaire, d'un nouveau faux plafond et de l'installation de nouveaux luminaires LED. Elles se sont également vues aménager un système de rafraîchissement nocturne. Ce dispositif permet de ventiler la nuit les classes en prenant de l'air frais au nord du bâtiment et en l'expulsant au sud par le biais d'ailettes métalliques installées dans les murs. De plus, ce système permet de renouveler l'air et d'en améliorer sa qualité. Les deux dernières classes en seront équipées à la Toussaint.

Retard et reprise du chantier de la nouvelle gendarmerie

La gendarmerie a fait face à bien des difficultés qui ont pour conséquence un important retard dans sa livraison. Dès le mois de juin 2019, le chantier a souffert à la fois de la liquidation de l'entreprise chargée des menuiseries extérieures, mais également de l'échec d'une nouvelle consultation pour trouver un remplaçant. Les travaux, qui avaient alors repris en février 2020, sont de nouveau suspendus en mars à cause de l'épidémie de COVID 19. Il faudra attendre le mois de mai et la publication des prescriptions sanitaires de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics pour une timide reprise. Avec l'assouplissement des conditions de reprise en septembre, la gendarmerie s'anime à nouveau: les travaux de plomberie, d'électricité et la pose des cloisons sont en cours. La brigade devrait être livrée pour le deuxième trimestre 2021.

Plusieurs aménagements pour la voirie

Après plus d'une année de travaux, le calme revient dans la rue Pégoud et sur la place Verdun, à Lancey. Les interventions ont permis la mise en séparatif du réseau des eaux usées, l'enfouissement des câbles basse tension et télécom ainsi que la réfection de la chaussée et la réparation des trottoirs. La touche finale fut apportée en octobre avec le marquage au sol pour le stationnement.

À Brignoud, des travaux portant sur la séparation des eaux pluviales et des eaux usées ont débuté dans la rue Valérie Blanc-Bruno. Ils sont organisés et réalisés par la Communauté de communes Le Grésivaudan. Ce chantier devrait perdurer jusqu'à la fin décembre. À cette occasion, la Commune prendra en charge le raccordement des immeubles du lotissement Le Marais. ●

Quelques mots de...



Hervé Lenoire
4^{ème} adjoint

Chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

En tant que nouvel adjoint chargé des travaux, je suis honoré de reprendre le flambeau de Paul Ramousse. La nouvelle équipe municipale s'inscrit dans la continuité des mandats précédents. Dès sa prise de fonction, elle a fait un point sur les travaux en cours avec l'objectif de les terminer dans les meilleures conditions en termes de respect du programme initial, du planning et des budgets alloués. C'est avec plaisir que le plus grand sérieux a été constaté sur de nombreux chantiers. La tranche de travaux de l'école Libération a été terminée dans des délais permettant une préparation de l'école par les équipes municipales de nettoyage puis des enseignants dans de très bonnes conditions. Pour l'école République cela a été plus tendu. Mais grâce à

une bonne volonté partagée par les différents corps de métier, l'architecte et les équipes municipales, l'école a pu être ouverte aux élèves dans des conditions sanitaires et de sécurité satisfaisantes. Force est de constater que le seul chantier qui pose encore problème est celui de la Gendarmerie. Ce projet complexe a accumulé les difficultés, la récente crise sanitaire en étant la dernière illustration. Nous allons faire le maximum pour qu'il se termine au plus vite dans le respect du programme et du budget. Nous travaillons également sur les projets futurs initiés par nos prédécesseurs dans le souci de les mener à bien courant 2021 et ainsi poursuivre l'amélioration du cadre et des conditions de vie des Villardiens. » ●

Plan Local d'Urbanisme

Vers plus de simplicité

Une procédure de modification simplifiée du PLU de Villard-Bonnot a été lancée par un arrêté du Maire daté du 9 juillet 2020.

L'occasion de faire, aujourd'hui, un point sur la situation.

Le projet de modification simplifiée n°1 porte sur plusieurs points :

- tout d'abord, la mise en conformité avec la DUP du sillon alpin phase 2 en traduisant dans le PLU la 3^{ème} voie de terminus sur la gare de Brignoud ;
- ensuite, la mise en place d'une règle alternative pour les constructions situées en zones Um-a et Um-b* ne respectant pas les règles de prospect ;
- puis, l'importance de préciser l'application du calcul du pourcentage de logements sociaux à respecter, mais également celui du coefficient d'emprise au sol (CES) ;
- enfin, le dernier point porte sur l'allègement de la réglementation des toitures pour les pergolas.

Dans le cadre de cette modification simplifiée, une mise à disposition du dossier, de l'exposé de ses motifs, et, le cas échéant, des avis émis par les Personnes Publiques Associées doit avoir lieu pendant une durée de 1 mois.

Le dossier « Modification Simplifiée n°1 du PLU » sera mis à disposition du public pendant 32 jours consécutifs...

du lundi 19 octobre 2020 à 9 h au jeudi 19 novembre 2020 à 17 h inclus

- ➔ En Mairie de Villard-Bonnot
20, Bd Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot
 - les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
 - les mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
 - les samedis de 9 h à 12 h.
- ➔ Sur le site www.villard-bonnot.fr



Vous avez des observations ? N'hésitez pas à les exprimer !

Le public est invité à faire connaître son opinion. Pour cela, trois moyens sont mis à disposition :

- **le registre accessible** à la Mairie de Villard-Bonnot ;
- **par courrier**, adressé à l'attention de Monsieur le Maire mentionnant l'objet suivant « *Mise à disposition du public relative à la modification Simplifiée n°1 du PLU de Villard-Bonnot* » ;
- **par courriel**, adressé à l'attention de Monsieur le Maire à l'adresse bienvenue@villard-bonnot.fr en mentionnant l'objet suivant « *Mise à disposition du public relative à la modification simplifiée n°1 du PLU de Villard-Bonnot* ». ●



Le service Urbanisme

Accueil physique
sur rendez-vous uniquement.

Accueil téléphonique du lundi au
vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

☎ 04 76 45 79 45

@ urbanisme@villard-bonnot.fr

* Les appellations « Um-a » et « Um-b » font référence à des zones urbaines. Le territoire communal est effectivement découpé en plusieurs de ces zones. En l'occurrence, celles évoquées ici se traduisent de la manière suivante : Um-a est un secteur d'intensification urbaine, alors que Um-b est un secteur de développement modéré.



[Economie]

Un annuaire en ligne des commerces de proximité

Une nouveauté fait son apparition sur le site internet de la Ville cet automne. Il s'agit d'un annuaire en ligne concernant spécialement aux commerces de proximité.



Pour être référencés ?
2 clics... à vous de jouer !



<http://www.villard-bonnot.fr/fr/ajouter-un-commerce>

Parce que la présence de commerces de proximité sur le territoire communal est un précieux atout, la Municipalité a choisi de mettre en place un annuaire numérique dédié. Alimentaire, habillement, beauté, services de proximité... cette plateforme est ouverte à tous, à partir du moment où la boutique est Villardienne. Accessible sur le site de Villard-Bonnot, l'outil s'inscrit dans la continuité du répertoire « commerces » présent dans le VB Guide (publication annuelle) depuis 2 années déjà... à quelques détails près.

Avec l'annuaire numérique, c'est vous qui avez la main ! Rapidement et n'importe quand, vous pouvez créer une fiche pour votre commerce. Cette dernière comprend les informations pratiques que

sont les coordonnées, les horaires, les modalités de contact, mais également les informations légales comme le numéro SIRET. La plateforme s'adapte aussi à votre évolution. Un nouveau site internet ? un nouveau numéro ? Des horaires qui changent ou une fermeture temporaire ? En 2 clics, vous pouvez mettre à jour vos informations ! Une fois la démarche effectuée, un administrateur validera votre fiche pour que celle-ci soit alors en ligne.

Profiter de ce nouveau dispositif à votre disposition, c'est aussi être référencé officiellement et gratuitement sur le site de la Ville et ainsi avoir une visibilité supplémentaire ! ●

Bienvenue à

- **La Douce Heure**
Institut de beauté
 📍 38, av. Aristide-Bergès - Villard-Bonnot
 ☎ 04 56 17 85 68
 ✉ la.douce.heurecontact@gmail.com
 📘 La douce heure
 🌐 rdv360.com/la-douce-heure
- **Moncenis Immobilier**
Agence Villard-Bonnot
 📍 58, av. Aristide-Bergès - Villard-Bonnot
 ☎ 04 76 77 55 51
 🌐 www.moncenis-domene.fr
- **Market Shop**
Epicerie
 📍 8 av. des Papeteries - Villard-Bonnot
 ☎ 07 67 32 24 05
- **L'arbre à miel**
Apiculteur
 📍 16, rue Auguste-Bois - Villard-Bonnot
 ☎ 06 03 72 87 89
- **Gossip Showroom**
Vêtements femmes
 📍 Z.A. Grande-île
 📍 23, rue Paul-Héroult - Villard-Bonnot
 ☎ 06 09 58 04 30
 ✉ mail@gossip-avignon.com
 📘 @gossipavignon
 🌐 gossip-avignon.com/

Vous avez ouvert un magasin sur Villard-Bonnot il y a moins d'un an ? Pensez à vous faire connaître auprès de la Municipalité ! Pour apparaître dans la liste publiée dans le VB guide, relayée sur le site et l'appli mobile « Villard-Bonnot », ou faire éventuellement l'objet d'un article dans le journal municipal, envoyez un mail à com@villard-bonnot.fr



Une rentrée tout en nouveautés

Après un début d'année 2020 bien chamboulé, le Centre Socioculturel fait sa rentrée! Tout est mis en œuvre afin de vous proposer des services à la personne, des ateliers, des animations et un accueil chaleureux dans des conditions adaptées à la crise sanitaire en cours. Plus que jamais donc, les habitants de Villard-Bonnot et de Froges ont à leur disposition un espace unique.

Car comme le rappelle l'équipe de CSC, « *Franchir nos portes n'est pas seulement synonyme d'animation ou encore de jeux. Venir en ces murs c'est avoir une main tendue, une oreille attentive, un terreau pour vos projets les plus fous, une diversité d'accessibilité et de services* ». ●



Jetons un œil sur les nouveautés



UTILE!



Le Centre vous accueille...

Le lundi et le jeudi
🕒 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Le mercredi
🕒 de 9 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h
Le mardi et le vendredi
🕒 de 9 h à 12 h 13 h 30 à 18 h 15

Suivez l'actualité du Centre !

www.centre-socio-culturel-de-brignoud.com



Appli « Villard-Bonnot », avec la fonctionnalité « CSC de Brignoud »



Centre Socioculturel de Brignoud
12, rue Lamartine - 38190 Froges
04 76 71 59 60
accueil@csc-brignoud.fr

Du côté des activités

Retouchez vos photos, découvrez Photoshop avec Thierry!

Et si on vous dit... arts numériques? Retouches d'images, montages, transformations... Et si on vous dit qu'en plus cet art pourrait vous être accessible, gratuitement, quel que soit votre niveau? Comment? Avec la mise en place d'un cours d'initiation proposé par Thierry Clet, spécialiste de la retouche numérique! Rendez-vous tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30. Contactez Thierry : thyc-graphics@outlook.fr

Des stages de danse pour les adultes

Le "modem jazz" est une activité empreinte de modernité, de dynamisme. Mélange de style et de rythmes variés dont les mouvements peuvent être coordonnés ou isolés, c'est une technique qui allie la danse au sport tout en apportant un moment de divertissement.

Élise donne ses cours les mercredis :

4-5 ans de 9 h 30 à 10 h 15 / 5-6 ans de 10 h 15 à 11 h
6-7 ans de 11 h à 12 h / 8-10 ans de 13 h 30 à 14 h 45
11-13 ans de 14 h 45 à 16 h / 14-17 ans de 16 h 15 à 17 h 45
Nouveauté 2020 : des stages de danse pour les adultes plusieurs samedis dans l'année. ●



Point information jeunesse, PIJ

Un point d'information (PIJ) ouvrira prochainement ses portes au Centre socioculturel. Accessible à tous, plus particulièrement aux jeunes, cet espace a pour vocation d'accueillir, accompagner et informer. Gratuit et anonyme, le PIJ est un lieu ressources pour toutes les questions liées à l'emploi, l'orientation, la mobilité internationale, le logement, les aides financières, le bénévolat, les sports et loisirs.

Contact : Claire, animatrice jeunesse jeunesse. pij@csc-brignoud.fr / 06 48 14 69 82 ●

Numérique et administratif

Une borne d'accès aux droits sera prochainement disponible en libre-service à l'accueil de votre Centre. Vous aurez accès rapidement à vos sites de démarches en ligne : CAF, pôle emploi, Ameli... Si vous souhaitez un accompagnement particulier pendant ces temps administratifs, prenez un rendez-vous les vendredis après-midi auprès d'Isabelle : ref-famille@csc-brignoud.fr ●

[Gestion]

De nouveaux élus au syndicat intercommunal du CSC de Brignoud

Le Centre Socioculturel de Brignoud est une structure intercommunale. Elle est portée et financée par les communes de Villard-Bonnot et de Froges. Cette intercommunalité s'exprime également au sein du syndicat par la présence de 8 élus : 4 de chaque ville. Les élections municipales de juin 2020 ont donc permis le renouvellement des membres siégeant au syndicat.

- **Présidente** : Saliha Arrada, 1^{ère} Adjointe de Villard-Bonnot
- **Vice-Président** : Philippe Revol, Conseiller délégué à Froges
- **Conseillers syndicaux** : pour Villard-Bonnot : Patricia Baga, Clara Monteil, Pascal Valverde ; pour Froges : Brigitte Bellot-Gurlet, Faustine Laruelle, Brice Maucière. ●



Cappiello ou l'art publicitaire

Après le franc succès de l'exposition « Alfons Mucha et les Bergès, une amitié » (2018-2019), l'équipe du Musée Maison Bergès vous convie à nouveau dans l'univers passionnant du graphisme. Ainsi, du 19 septembre au 13 décembre, découvrez les œuvres de Cappiello. Si son nom ne vous dit rien, son travail, lui, vous rappellera certains souvenirs...



L'exposition Cappiello ou l'art publicitaire s'inscrit dans les thématiques d'expositions développées par la Maison Bergès autour du papier. On rappellera qu'Aristide Bergès est un industriel papetier et que la maison familiale dans laquelle le musée est aujourd'hui installé, est entourée des bâtiments de la papeterie que l'ingénieur a créée en 1869.

Les Bergès fabriquent et aiment le papier; ils garnissent les murs de leur maison de papiers peints et d'affiches comme celle de Manuel Orazi « L'Hippodrome boulevard de Clichy » ou d'Alfons Mucha, célèbre affichiste de l'Art nouveau, et ami de la famille. C'est encore la modernité et l'inventivité, si chères aux Bergès, qui relie une telle exposition à ce lieu.

À partir de vignettes (croquis à l'encre), d'esquisses, de photographies d'esquisses – en noir et blanc ou retouchées à la gouache dans le cas de variantes – de maquettes (qui précèdent le bon à tirer) et d'affiches imprimées, l'exposition illustrera les différentes étapes du processus de création de

Cappiello, son style inventif, son art et sa place dans l'histoire de l'affiche.

Elle présentera un choix d'une quarantaine d'œuvres du début du XX^e siècle jusque dans les années 1930, dont la fameuse affiche du chocolat Klaus qui va révolutionner l'art de l'affiche commerciale et faire la célébrité de l'affichiste en 1903. Les Alpes seront le territoire de référence avec des affiches réalisées pour des grandes marques commerciales des Alpes françaises (Isère et Savoie), italiennes et suisses.

Bio express

Leonetto Cappiello (1875-1942), auteur de près de 2000 affiches, invente au début du XX^e siècle un langage et une esthétique nouvelle qui marquent les débuts d'un véritable art publicitaire et, par la même occasion, ceux de l'affiche moderne. Les plus grandes marques commerciales de l'époque font appel à sa créativité. Il signe ainsi de nombreuses affiches pour des entreprises alpines (France, Italie, Suisse), dont certaines établies en Isère et à Grenoble, comme notamment Lustucru. ●

Le Musée

Maison Bergès
Musée de la Houille-Blanche
40, av. des papeteries - Lancey
38190 Villard-Bonnot

☎ 04 38 92 19 60

🌐 musees.isere.fr



[espace] ARAGON

« Le passage »

Promesse d'émerveillement d'une saison culturelle poétique

Théâtre

- « Désaxé », théâtre musical
 Cie Teknaï
 9 novembre à 20 h
- Let's dance remix
 Cie les 7 familles
 5 février à 20 h
- La buvette, le tracteur et le curé
 Papagalli/Cie du Dauphiné
 18 avril à 20 h

Humour

- La tragédie du dossier 512
 Yann Métaï
 10 décembre à 20 h
- A nos amours...
 Sofia Aram
 8 janvier 2021 à 20 h
- Je demande la route
 Roukiata Ouedraogo
 26 mars 2021 à 20 h

Concerts & cirque

- Dans la gueule du gnou (cirque)
 Cie Blabla productions
 18 décembre 19 h 30
- Le concert du B.U.S
 Le Big Ukulélé Syndicate
 22 janvier 20 h
- Zwaï (cirque)
 Cie Einz
 8 avril à 19 h 30
- La scène (concert)
 Artiste: Léonid
 7 mai à 20 h

Jeune public

- A tes souhaits!
 Cie Petit-Mélo
 26 novembre 19 h 30
- Sous la neige
 Cie les Bestioles
 6 mars à 9 h et 10 h 30



© Espace Aragon

[Le mot de la programmation]

« Ce thème, que nous avons choisi il y a plusieurs mois, résonne encore plus fort aujourd'hui. La crise sanitaire que nous traversons et l'éloignement social, professionnel, culturel que nous avons connu doivent nous encourager à réfléchir à « un après ». Que voulons-nous pour demain ? Cette nouvelle saison culturelle nous invite à nous interroger sur cet entre-deux. Ce temps suspendu qui marque toujours le début d'une nouvelle histoire. »

Quentin Vitart

Responsable culturel programmeur

« À l'évidence, tout passage est une chance. Qu'il soit étroit ou large, souterrain ou supérieur piéton ou à niveau, que ce soit celui d'un col de montagne ou d'un océan, il faut le traverser pour découvrir l'Autre côté l'Autre rive, l'Autre face. Le passage est donc un mot qui contient à la fois l'effort d'un déplacement et la promesse d'un émerveillement. C'est un mot plein et riche. Il désigne tantôt un mouvement et tantôt un temps d'arrêt. Par exemple, il faut s'arrêter un instant sur tel passage extrait d'un texte ou d'un morceau de musique pour en apprécier la virtuosité, la finesse ou le sens »

Annick Guichard

Vice-Présidente en charge de la culture, du patrimoine matériel et immatériel

« Le passage » c'est aussi...

- ❖ des spectacles et du cinéma pour les scolaires, des expositions, le Printemps des Arts, le Festival du film pour enfants, les soirées cinéma, Écran-total, Ciné-classique, Ciné-J, Passeurs d'images les dimanches matin au cinéma...

Retrouvez toute la programmation sur internet et dans chaque numéro du VB Infos, rubrique « A vos Agendas » !

Programmation complète
de la saison 2020-2021
www.espace-aragon.fr

[espace] ARAGON

❖ 19 bis, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot

☎ 04 76 71 22 51

🕒 Ouvert au public tous les jours
de 16 h 30 à 20 h

🌐 www.espace-aragon.net

A vos Agendas !



**MAISON BERGÈS
VILLARD-BONNOT**

Exposition

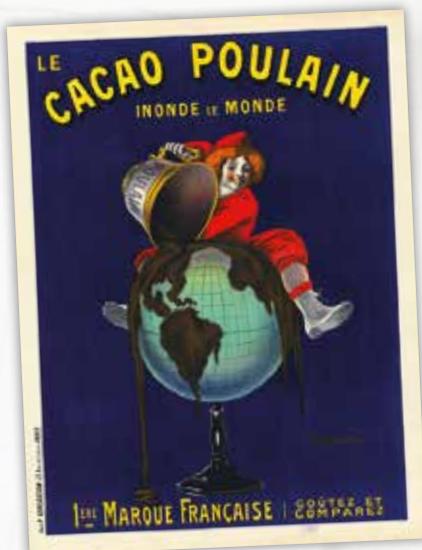
« Capiello, ou l'art publicitaire »

25 septembre au 13 décembre

L'exposition Capiello ou l'art publicitaire s'inscrit dans les thématiques d'expositions développées par la Maison Bergès autour du papier. On rappellera qu'Aristide Bergès est un industriel papetier et que la maison familiale dans laquelle le musée est aujourd'hui installé, est entourée des bâtiments de la papeterie que l'ingénieur a créée en 1869. A partir de vignettes (croquis à l'encre), d'esquisses, de

photographies d'esquisses, de maquettes et d'affiches imprimées, l'exposition illustre les différentes étapes du processus de création de Capiello, son style inventif, son art et sa place dans l'histoire de l'affiche. Elle présente un choix d'une quarantaine d'œuvres du début du XX^e siècle jusque dans les années 1930, dont la fameuse affiche du chocolat Klaus qui va révolutionner l'art de l'affiche commerciale et faire la célébrité de l'affichiste en 1903.

(voir article page 18)



[espace] ARAGON

Exposition

Peintures de Jean-François Bottollier

6 novembre au 10 décembre

Vernissage le vendredi 6 novembre à 18h30

Jean-François Bottollier est un autodidacte éclairé. Ses influences sont nombreuses avec un attachement particulier pour le moyen âge qui est un des fils conducteurs tant par ses inspirations picturales, des primitifs flamands, Bosch en tête, à l'art sacré, que par ses inclinations pour une certaine démesure toute rabelaisienne.

C'est bien la nature humaine et sa condition qu'il explore comme autant d'autoportraits, de thème en thème et de toile en toile. Ses étranges personnages, corps disproportionnés et tordus, bruts, primitifs visages de guingois, seulement différenciés par leurs attributs sexuels, sont des archétypes, des symboles. Ils sont l'expression de notre part d'animalité et de monstruosité autant que de notre beauté, notre grâce.



© Jean-François Bottollier / Espace Aragon

Programmations et informations www.espace-aragon.fr

Dans votre commune

Commémoration Armistice du 11 novembre

**Lundi 11 novembre, rue Pasteur, à Villard-Bonnot
et place du 24 août, à Brignoud**

Les horaires seront communiqués sur les panneaux lumineux, le site internet et l'application de la Commune.

Conseils municipaux

**Mardi 3 novembre
Vendredi 18 décembre**

A 18h30, salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie



Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** www.villard-bonnot.fr, les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45



Villardiennes, Villardiens,

Après une suspension de nos rencontres due à la crise sanitaire et aux élections municipales, **le premier mercredi de chaque mois**, nous allons mettre en place **une permanence salle Georges Brassens, à partir de 19 h**. Ces permanences sont une volonté de créer un espace d'échanges entre vos élus issus de la minorité et l'ensemble des Villardiens.

Notre objectif sera de vous apporter, chaque fois que nous le pourrons, de l'information concrète quel que soit le domaine concerné. Il s'agira également :

- **d'être à l'écoute de vos attentes ou de vos interrogations (collectives ou individuelles) ;**
- **de vous faire un retour sur les diverses commissions municipales.**

Pour nous joindre, vous pourrez désormais utiliser différents canaux à savoir : la page de ma voix ma ville mavoixmavilleinfo@gmail.com ou encore au travers de nos adresses mails nouvellement créées,

- alain.jolly@villard-bonnot.fr
- gisele.minassian@villard-bonnot.fr
- yann.oro@villard-bonnot.fr
- denise.dedebat@villard-bonnot.fr
- jean-pierre.miozzo@villard-bonnot.fr
- soraya.boumechache@villard-bonnot.fr

Ces moyens de communication vous permettront également d'échanger et de participer à notre **collectif citoyen « Ma Voix Ma Ville »** si vous souhaitez vous impliquer. Vous y serez les bienvenus que ce soit en y adhérant ou comme sympathisant.

En parallèle, **nous reprendrons nos rencontres sur le terrain dans votre quartier ou sur les marchés** au travers des « instants café » dès que possible. Tout cela bien sûr en respectant scrupuleusement les gestes barrières.

Chacune de nos communications, expression libre du « VB infos » ou encore questions lors des séances du conseil municipal comprises, sera également mise en ligne car nous vous le devons.

Merci pour votre confiance et au plaisir de vous rencontrer très prochainement !

L'équipe

« Ma voix, ma ville »



L'équipe

« De l'ambition pour Villard-Bonnot »

Comme précisé lors du VB n° 88, pour éviter tout risque de polémique dans ce journal municipal, nous réaffirmons ici notre volonté et notre engagement à garantir au « VB Infos » son caractère purement informatif, au service de tous.

Ainsi, vous découvrirez, au fil des actualités et des actions menées, vos élus de la majorité dans les pages de ce magazine. Ils restent tous à votre entière disposition, en mairie ou lors de nos rencontres.

Pour les autres membres de l'équipe « de l'ambition pour Villard-Bonnot » qui n'ont pu être élus sur ce mandat et qui consacrent aussi de leur temps pour participer et échanger également avec vous, nous les remercions chaleureusement. ●



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Patricia BAGA, 3^{ème} adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

Hervé LENOIRE, 4^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 5^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 6^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Myriam SIMONAZZI, 7^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 8^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Bruno GONINET, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Julien CALLOUX, conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'évènementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre de leur élection

Joëlle CACCIATORE, Pascale LANGUILLE,

Sabine LARRIU, Bernadette SORACE,

Jérôme BIGLIA, Florence CLOITRE,

Bruno VILOTITCH, Brigitte BALBO,

Bernard BARACCO, Béatrice SOLLIER,

Hervé DUBOCHAUD

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre de leur élection

Alain JOLLY, Gisèle MINASSIAN

Yann OROY, Soraya BOUMECHACHE

Jean-Pierre MIOZZO, Denise DEDEBAT

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ secretariat@villard-bonnot.fr

Mairie de Villard-Bonnot

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

Sur rendez-vous uniquement

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

04 76 45 79 45 - Fax: 04 76 71 66 42

bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

Permanences le mardi de 17h à 18h30
et le samedi de 9h à 12h hors période estivale

Services techniques

04 76 45 79 45 - Fax: 04 76 13 02 07

services.techniques@villard-bonnot.fr

Pôle Logement

Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h
Jeudi de 13h30 à 17h

04 76 45 79 55

polelogement@villard-bonnot.fr

Périscolaire

Accueil physique: du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil téléphonique: du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vie associative

Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Urbanisme

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Accueil physique
sur rendez-vous uniquement

04 76 45 79 45

urbanisme@villard-bonnot.fr

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 76 99 70 00

servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

www.le-gresivaudan.fr/eaux

Déchets

Encombrants: inscription obligatoire

04 76 45 79 46 (services techniques)

Calendrier 2020: 8 avril/10 juin/
9 septembre/18 novembre

Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

www.dastri.fr



Pharmacies de garde

Attention: ce planning peut changer

39 15

www.servigarde.fr

Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [VB au quotidien]



Octobre

V2 → D4 Charmettes (04 76 77 44 59) ... Domène

L5 → J8 Dent de Crolles (04 76 08 92 81) ... Crolles

V9 → D11 Centrale (04 76 77 23 26) ... Domène

L12 → J15 Fontaine-Amélie (04 76 52 28 62) ...
Saint-Ismier

V16 → D18 Froges (04 76 45 71 44) ... Froges

L19 → J22 Plemer (04 76 52 20 17) ...
Saint-Nazaire-les-Eymes

V23 → D25 Silvestre (04 76 77 23 08) ... Domène

L26 → J29 Brignoud (04 76 71 40 03) ... Brignoud

V30 → D1/11 L'Orchidée (04 76 71 43 36) ... Lancey

Novembre

L2 → J5 Djian (04 76 52 23 42) ... Saint-Ismier

V6 → D8 Ferradou (04 76 77 26 39) ... Versoud

L9 → J12 Luu Duc (04 76 08 01 59) ... Crolles

V13 → D15 Belle Etoile (04 38 92 02 15) ... Crolles

L16 → J20 De Bernin (04 76 08 03 19) ... Bernin

V21 → D22 Brignoud (04 76 71 40 03) ... Brignoud

L23 → J28 Centrale (04 76 77 23 26) ... Domène

V27 → D29 Dent de Crolles (04 76 08 92 81) ... Crolles

L30 → J3/12 Charmettes (04 76 77 44 59) ... Domène

Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

www.oui.sncf

SNCF (achat des billets « régionaux »)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



0820 08 38 38

www.transisere.fr et www.vfd.fr



0 800 941 103

n° vert, service et appel gratuits

www.tougo.fr

www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie

04 76 45 79 45

Etat Civil

• NAISSANCES •

MORESCO Cayden 17/03/2020

• MARIAGE •

DESANLIS Julien

É MLYNARCZYK Morgane 25/07/2020

KAYA Seymen É MOITEIRO Sylvie 22/08/2020

• DÉCÈS •

FREYNET Martine, épouse BAUDIN 15/07/2020
CHALANSONNET Janine,

épouse COSTA-LOPEZ 13/07/2020

ZIANI Ahmed 12/07/2020

BERTONI Gilles 24/07/2020

BEAL Dominique, épouse MOREL 03/08/2020

COLASUONNO Ricardo 04/08/2020

CAMPILLO-BELMONTE Maria,
épouse SAEZ 08/07/2020

BELTRAME Stéphane 21/07/2020

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

Permanences

Catherine Kamowski (LREM)

Député de la 5^{ème} circonscription

Membre de la commission des lois
constitutionnelles, législation et
administration générale de la République.

Permanence en circonscription

1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux

ciroc03805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la
commune et uniquement sur rendez-vous.

Le 1^{er} samedi de chaque mois

04 76 45 79 45

CLCV 38

Confédération de la Consommation, du
Logement et du Cadre de Vie de l'Isère

Maire de Villard-Bonnot, 1^{er} étage

Tous les 4^{èmes} jeudi du mois - 16-17h

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M. Boucharlat

Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous

04 76 77 76 77